



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nouméa, le 06 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Palme Ifrecor 2025 attribuée à la commune de Poum pour son Atlas de la biodiversité

Lors de la dernière réunion du Comité national de l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor) qui s'est tenue à Sainte-Lucie le 27 novembre dernier, la Palme Ifrecor 2025 a été remise à la commune de Poum pour son projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Ce prix salue une initiative collective portée par la commune de Poum et le botaniste bénévole Dominique Fleurot, à laquelle ont pris part de nombreuses associations comme l'association pour la Sauvegarde du patrimoine minier de Tiebaghi, la Société calédonienne d'ornithologie (SCO), Gardien des Iles, Endémia et également de nombreux scientifiques. La population et les autorités coutumières ont également été associées au projet.

Leurs objectifs : mener des enquêtes de terrain, réaliser des recherches et des inventaires, valoriser les savoirs locaux et mobiliser les citoyens et élus de la commune. Fort de plus de 200 pages, l'ouvrage rassemble 26 000 observations naturalistes et des dizaines d'espèces nouvelles ont été répertoriées dont la plupart restent à décrire.

Pour les seuls nudibranches, 262 espèces dont 45 nouvelles pour la Nouvelle-Calédonie ont également été inventoriées. L'identification d'espèces végétales et animales emblématiques comme les tortues marines et le dugong, ainsi que la cartographie fine des habitats côtiers, 250 hectares de mangroves et 150 hectares d'herbiers, a renforcé la précision des données disponibles.

Cofinancé à hauteur de 2 557 518 f.cfp via l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale » de l'Office français de la biodiversité (OFB) en 2022, l'ABC de Poum s'accompagne d'un lexique sur la nature en langues vernaculaires et en français, qui facilite la transmission de connaissances et d'usages traditionnels.

L'ABC de Poum constitue un outil de sensibilisation et d'aide à la décision pour préserver la faune et la flore. Certains écosystèmes fragiles de la commune sont en effet aux premières loges du changement

**Contact presse
BRECI – Coralie WAGNER**

Tel : (+687) 83 09 17
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex

climatique. Entre terre et mer, ils sont menacés aussi bien par le réchauffement climatique, la montée des eaux, les incendies, les espèces invasives et l'activité humaine.

Il permet à ses gestionnaires et aux communautés établis sur ce territoire de l'extrême nord de la Grande Terre de comprendre la valeur écologique de leur patrimoine naturel. Ils disposent désormais d'une base solide pour orienter leurs actions de conservation et entreprendre une gestion durable.

Aujourd'hui, Gérard Péhaut, le commissaire délégué de la République pour la province Nord, a présidé une cérémonie de remise officielle de la Palme à l'équipe communale.

L'Ifrecor

Crée en 1999 sur décision du Premier ministre, l'Initiative pour les récifs coralliens (Ifrecor) agit pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés des collectivités française d'outre-mer.

Elle est pilotée par un comité national placé auprès des ministères de la Transition écologique et des Outre-mer. Réseaux de surveillance, restauration récifale, listes rouges d'espèces et d'écosystèmes, outils de calcul de compensation, cartographie, etc., ce dernier établit un programme d'action sur 5 ans, décliné par des comités locaux dans chaque collectivité.

L'Ifrecor diffuse également les connaissances scientifiques, techniques et technologiques françaises.

La Palme Ifrecor et ses lauréats calédoniens

Lancé en 2011, ce concours récompense les initiatives, les actions et les politiques exemplaires menées pour préserver et gérer durablement les récifs coralliens, mangroves et herbiers marins.

Mis en œuvre successivement par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (de 2011 à 2018), puis par l'association des éco-maires (de 2019 à 2024), ce prix a mis à l'honneur la Nouvelle-Calédonie à plusieurs reprises :

- En 2015, il a été remis à la mairie du Mont-Dore pour la création de l'Observatoire mangrove ;
- En 2017, la province Nord l'a reçu pour ses plans de gestion sur la zone côtière nord-est ;
- En 2018, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a été primé pour sa protection forte du parc naturel de la mer de corail ;
- En 2024, le service du parc naturel de la mer de corail et l'association SOS Mangroves ont été récompensés respectivement pour l'extension des zones de haute protection au sein du parc et la restauration de la mangrove à l'embouchure de la rivière La Coulée.